

1
(N° 207.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 5 JUIN 1840.

RAPPORT *fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur JEAN LAFFONT, aubergiste.*

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Par requête datée du 28 août 1831, le sieur Jean Laffont demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est un ancien officier au service de France, né à Molintras. Il habite Bruxelles depuis 1815, a épousé une Belge en 1820, et tient aujourd'hui l'auberge le *Cheval Blanc*, rue de l'Escalier. Il s'est montré dévoué pour la cause nationale, lors de la révolution; il a fait partie de la garde urbaine et de la garde civique; il a conduit, comme capitaine, une compagnie de volontaires aux affaires de Louvain, en 1831. Il est d'une bonne conduite et, quoiqu'il soit dans une position peu aisée, les autorités consultées en 1831 et 1836 sont généralement d'avis qu'il y a lieu de lui accorder l'objet de sa demande.

Le rapporteur,
MAERTENS.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.